



PROCÈS-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 24 JUIN 2024

L'an 2024, le 24 juin 2024 à 19h, le conseil communautaire de la Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais s'est réuni exceptionnellement à la salle communale d'Anglure, place du 18 juin 1940, sous la présidence de Monsieur LAURENT Cyril, Président, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit ou par voie électronique aux conseillers communautaires le 17/06/2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de communes, le 17/06/2024.

Présents : M. LAURENT Cyril, Président, Mme ALINE Frédérique, Mme BARCELO Chantal, M. BASSAC Benoît, M. BATONNET Jean-Luc, Mme BERTAUT Patricia, Mme BRIER Angélique, Mme CABARTIER Karine, M. CACCIA Jean-Paul, M. CHAMPION Bernard, Mme CHARPENTIER Françoise, Mme COULON Annie, M. COUTENCEAU Nicolas, M. CURFS François, Mme DA SILVA Claire, M. DEGOIS Guy, Mme DENIS Lysiane, M. DORBAIS Michel, Mme DOUCET Carole, M. DOUINE Michel, M. DUBOIS Daniel, M. DUFOUR Olivier, Mme DUPONT Marie-Claude, M. DUPONT Thierry, M. ESPINASSE Frédéric, M. FERRAND Thierry, M. FERREIRA Julien, M. FEVRE Xavier, M. FRICAULT Gérard, Mme GALLOT Corinne, M. GERLOT Jean-François, M. GERLOT Yves, M. GOMES DE PINHO Daniel, M. HATAT Jean-Luc, M. HEWAK Sacha, M. JACOPE Yves, Mme JACQUESSON Sylvie, M. LAHAYE José, Mme LASSEAUX Annick, M. LEBEGUE Philippe, M. LEBRUN Gérard, M. LEGLANTIER Jean-Christophe, Mme LEGRAS Nadine, Mme LEROY Brigitte, M. MARTIN Bruno, M. MARTIN François, M. MOREAU Hervé, M. NOBLET William, M. ORCIN Frédéric, M. PELIGRI Michel, M. PERRIN François, M. POUZIER Claude, M. QUEUDRET Bernard, M. SOHIER Alain, M. THUILLIER Jean-François, M. VALENTIN Patrice, M. VERHAEGEN Jean-Pierre, M. ZBINDEN Christophe

Suppléants : M. BARBEY Guy de M. BENOIST Jean-Louis, M. GAUTIER de M. BROCHOT Jean-Claude, M. TEMPLIER Arnaud de Mme LEFRANC Sylvie, M. PETIT Christophe de M. SANS Bruno

Excusés : M. DE ALMEIDA Nelson, Mme LECOMTE-BACHELIER Valérie, Mme LEPONT Catherine

Absents ayant donné procuration : M. BASSON Alain à M. NOBLET William, M. BOURGEOIS Eric à M. BASSAC Benoît, Mme CARTON Dany à M. LAURENT Cyril, M. FESSARD Noël à M. ESPINASSE Frédéric, Mme GOURIOU Emilie à M. COUTENCEAU Nicolas, Mme POUPARD Corine à Mme ALINE Frédérique, Mme ROYER Patricia à M. BATONNET Jean-Luc

Absents : M. AGRAPART Jean, Mme CAIN Patricia, M. CHARPY Yves, M. COLLIGNON Jean-Michel, Mme DE SOUSA Karine, M. DESINDE Gilles, M. GRUAT Cyrille, M. JEGOU Dominique, M. LAJOINIE Patrice, M. LEGLANTIER Vincent, M. MAURY Noël, M. MEDRANO Jean-Claude, Mme MICHEL Chantal, Mme PICOT Amandine, M. PIERRAT Patrick, M. SEGUIN Jean-Baptiste, M. VARLET Serge

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. BATONNET Jean-Luc

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Compte rendu des décisions du Président

Sur le séjour Cévennes, le Président précise que ça a tellement bien fonctionné que nous avons dû refuser des inscriptions (88 enfants y ont participé). Ce genre de séjour pour nos jeunes est à renouveler.

Le président précise qu'il y a eu un énorme travail de toilettage fait sur les régies par nos services et la trésorerie générale.

Ouvrage d'art : le Président précise que nous avons mis en place dans le budget 2024 un plan pluriannuel d'intervention tenant compte de l'audit CEREMA et suivant ses priorisations. Ainsi la 1^{ère} opération qui vient d'être réceptionnée était à Villeneuve la Lionne et a bénéficié très largement du subventionnement du CEREMA. Le prochain ouvrage d'art sera sur Anglure.

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 28 mai 2024.

Monsieur le Président, en l'absence de questions, soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 65		
Contre : 1		
Abstention : 2		
N'a pas voté : 2		

D2024_053 Désignation du représentant à l'assemblée générale de la SPL XDEMAT

La société publique locale (SPL) dénommée SPL-Xdemat, a été créée le 27 février 2012 par les Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, en vue de fournir à ses actionnaires, des prestations liées à la dématérialisation.

Depuis, la CCSSOM a adhéré à la société ainsi que les Départements de la Haute-Marne, de l'Aisne, de la Meuse, des Vosges, et de Meurthe-et-Moselle, de nombreuses communes et plusieurs groupements de collectivités situés sur le territoire des 8 départements.

Au 20 mars 2024, SPL-Xdemat comptait 3 282 actionnaires.

Chaque année, conformément à l'article 225-100 du code du commerce, l'Assemblée générale de la société doit se réunir avant fin juin, pour approuver les comptes de l'année précédente et affecter le résultat, après présentation des rapports du Commissaire aux comptes.

À l'occasion de cette réunion, d'autres points peuvent lui être présentés tels qu'un point sur les mandats des commissaires aux comptes ou l'adoption d'une nouvelle version du règlement intérieur.

Depuis 2020, il a été décidé d'ajouter à ces points, l'examen de la répartition du capital social suite aux adhésions et sorties intervenues depuis la dernière assemblée.

En effet, tout au long de l'année, de nouvelles collectivités locales ou de nouveaux groupements de collectivités souhaitent devenir actionnaires de la société et achètent à ce titre une action de la société, modifiant la répartition de son capital social. Il arrive également que certains actionnaires décident de sortir de la société et revendent leur action, suite à leur disparition administrative ou faute d'utilisation des outils mis à leur disposition.

Ainsi, depuis fin mars 2023, 124 actions ont été vendues à des collectivités ou groupements de collectivités pour leur entrée au sein de SPL-Xdemat et 8 ont été rachetées pour permettre à 8 actionnaires de sortir de la société, faute d'utilisation des outils proposés. Ces transferts d'actions ont eu pour conséquence de modifier la répartition du capital social. Le capital social, divisé en 12 838 actions, est désormais réparti comme suit :

- le Département de l'Aube : 6 557 actions soit 51,08 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 659 actions soit 5,13 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 272 actions soit 2,12 % du capital social,
- le Département de la Marne : 559 actions soit 4,35 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 267 actions soit 2,08 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 322 actions soit 2,51 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 505 actions soit 3,93 % du capital social
- le Département des Vosges : 356 actions soit 2,77 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 341 actions soit 26,03 % du capital social détenues par 3 274 actionnaires.

Sur ces 3 341 actions communales et intercommunales, 527 sont auboises, 527 axonaises, 355 ardennaises, 286 marnaises, 430 haut-marnaises, 616 meurthe-et-mosellanes, 121 meusiennes et 479 vosgiennes.

Ainsi, les 12 838 actions de la société, tous actionnaires confondus, se ventilent comme suit sur les 8 territoires départementaux de la SPL :

Territoire départemental	Nombre d'actions	%	Nombre d'actionnaires	%
Aube	7 084	55,18 %	500	15,23 %
Aisne	1 186	9,24 %	526	16,03 %
Ardennes	627	4,88 %	350	10,66 %
Marne	845	6,58 %	277	8,44 %

Haute-Marne	697	5,43 %	416	12,68 %
Meurthe-et-Moselle	938	7,31 %	612	18,65 %
Meuse	626	4,88 %	122	3,72 %
Vosges	835	6,50 %	479	14,59 %
Total	12 838		3 282	

Cette nouvelle répartition du capital social, détaillée dans la liste des actionnaires annexée à la présente, sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale de la SPL.

Or, selon l'article L. 1524-1 du Code général des collectivités territoriales, applicable aux sociétés publiques locales, « à peine de nullité, l'accord du représentant d'une collectivité territoriale (...) sur la modification portant sur (...) la composition du capital (...) ne peut intervenir sans une délibération préalable de son assemblée délibérante approuvant la modification ».

Il convient donc d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat et d'autoriser le représentant de la collectivité à voter la résolution correspondante lors de la prochaine Assemblée générale de la société.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité,

DECIDE

- **D'APPROUVER** la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale SPL-Xdemat, telle que répartie ci-dessus,
- **DE DONNER POUVOIR** à Monsieur le Président de la CCSSOM pour voter la nouvelle répartition du capital social de SPL-Xdemat ainsi que la résolution en découlant lors de sa prochaine Assemblée générale.

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 69		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 1		

D2024_054 Compte de gestion 2023 – budget général

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 69		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 1		

D2024_055 Approbation du compte administratif 2023 - budget général

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
A la majorité		
Pour : 66		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 4 dont le Président, sorti de la salle pour ce vote		

D2024_056 Affectation définitive des résultats - budget général

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 2		

D2024_057 Compte de gestion 2023 - budget eau régie

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 67		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 3		

D2024_058 Approbation du compte administratif 2023 - budget eau régie

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 66		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 4 dont le Président sorti de la salle pour ce vote		

D2024_059 Affectation définitive des résultats - budget eau régie

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 2		

D2024_060 Compte de gestion 2023 - budget eau DSP

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_061 Approbation du compte administratif 2023 - budget eau DSP

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 5 dont le Président sorti de la salle pour ce vote		

D2024_062 Compte de gestion 2023 - budget assainissement

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_063 Approbation du compte administratif 2023 - budget assainissement

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 66 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 4 dont le Président sorti de la salle pour ce vote		

D2024_064 Affectation définitive des résultats - budget assainissement

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_065 Compte de gestion 2023 - budget SPANC

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_066 Approbation du compte administratif 2023 - budget SPANC

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 5 dont le Président sorti de la salle pour ce vote		

D2024_067 Affectation définitive des résultats - budget SPANC

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 67 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 3		

D2024_068 Compte de gestion 2023 - budget cinéma

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 67 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 3		

D2024_069 Approbation du compte administratif 2023 - budget cinéma

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 66		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 4 dont le Président sorti de la salle pour ce vote		

D2024_070 Affectation définitive des résultats - budget cinéma

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 2		

D2024_071 Compte de gestion 2023 - budget ZAC de l'Ormelot

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 2		

D2024_072 Approbation du compte administratif 2023 - budget ZAC de l'Ormelot

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 6 dont le Président sorti de la salle pour ce vote		

D2024_073 Affectation définitive des résultats - budget ZAC de l'Ormelot

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_074 Compte de gestion 2023 - budget ZA La Chapelle

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_075 Approbation du compte administratif 2023 - budget ZA La Chapelle

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 66 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 4 dont le Président sorti de la salle pour ce vote		

D2024_076 Affectation définitive des résultats - budget ZA La Chapelle

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_077 Compte de gestion 2023 - budget OM

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_078 Approbation du compte administratif 2023 - budget OM

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 66 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 4 dont le Président sorti de la salle pour ce vote		

D2024_079 Affectation définitive des résultats - budget OM

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

D2024_080 Décision modificative n°1

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

Monsieur le Président laisse la présidence à Nicolas COUTENCEAU, vice-président pour le vote des comptes administratifs.

Nicolas COUTENCEAU présente un diaporama qui reprend les taux d'exécution et les résultats de tous les budgets et les grands volumes d'intervention du budget principal tant par nature de dépenses que par domaines d'intervention. Après une lecture très descriptive il conclut que notre collectivité maintient

sa politique de maîtrise des dépenses pour continuer d'investir sans dégrader l'avenir et sans recourir à l'impôt. Néanmoins, nous notons une grande dépendance vis-à-vis des dispositions nationales. Ne pas oublier qu'en 2023 nous sorti le budget OM du budget principal vers un budget annexe et comme l'enveloppe est de 2,5 millions, cela change la lecture des graphiques.

Notons que sur le budget SPANC un gros travail a été fait par les services afin d'assainir le budget qui avait un déficit affolant mais qui s'est avéré lié à des écritures et subventions en retard. Le résultat 2023 est plus de l'ordre du décalage d'un exercice.

2024 a été l'année de la fusion des budgets eau DSP et eau régie. Toutefois comme il a été évoqué lors du budget principal nous ne pourrons sans doute pas fusionner les résultats avant 2025, mais ceci avait été anticipé dans la construction du budget primitif 2024.

Pour le budget annexe eau régie, on peut constater l'effet de l'augmentation des tarifs. Le Président rappelle qu'en effet, il faut faire face à tous les investissements qui s'avèrent nécessaires pour préserver la qualité et la quantité d'eau.

Concernant le budget annexe OM, Nicolas COUTENCEAU précise que l'on n'échappera sans doute pas à une réflexion de la hausse de la TEOM au prochain budget.

Concernant le budget annexe cinéma, le Président rappelle que ce budget contient une réserve afin de faire face au renouvellement de l'investissement. Il souligne néanmoins que l'équipe du SEZART prend particulièrement bien soin de l'équipement et il salue le travail effectué.

Concernant le budget annexe de l'Ormelot, le Président précise que le conseil sera tenu informé des ventes de parcelles qui sont actuellement négociées par la commune de Sézanne.

Concernant le budget annexe de la ZA La Chapelle, le Président précise que nous avons actuellement une politique très active d'acquisition foncière en vue d'une extension et nous restons très attentifs aux demandes des entreprises. Et par ailleurs, il faut savoir anticiper avant la mise en place du ZAN. Dans ce cadre nous avons fléché des parcelles dans le cadre du développement futur et notamment celle de la friche SNCF de Sézanne qui n'en fait pas partie.

Après vote à l'unanimité, Monsieur le Président remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée et le travail effectué par les services.

Monsieur le Président et Monsieur le vice-président, en l'absence de questions supplémentaires, soumettent les délibérations au vote.

D2024_081 Utilisation de la balnéothérapie à la maison de santé pluridisciplinaire de Sézanne

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 2		

Monsieur le Président précise qu'il fera un point d'activité après quelques mois d'utilisation et que nous verrons si une nouvelle délibération doit être prise.

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

D2024_082 Tarif eau potable secteur Sézanne

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 67		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 3		

Monsieur le président rappelle toutes les structures successives dans lesquelles ce sujet a été débattu afin d'obtenir un consensus.

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

D2024_083 Tarif assainissement secteur Sézanne

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 67		

Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 3
--

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

D2024_084 AAC - avenant 3

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas voté : 2		

Monsieur le Président rappelle que plusieurs réunions se sont tenues sur le terrain avec les agriculteurs et que nous avons noté un bon accueil et une bonne dynamique ce qui justifie l'explosion des réponses et cet avenant. On peut dire que la démarche est positive.

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

D2024_085 Avis sur autorisation environnementale parc éolien du champ de l'Alouette

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 25 Contre : 23 Abstention : 18 N'a pas voté : 4		

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

D2024_086 Tarifs périscolaires

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 66		
Contre : 0		
Abstention : 1		
N'a pas voté : 3		

Jean-Luc BATONNET, vice-président précise qu'il s'agit de la 4^{ème} année d'harmonisation sur les 5 prévues et que cette délibération propose de suivre l'évolution du nouveau marché qui s'appliquera à la rentrée et qui implique une charge supplémentaire de 50 000 € pour la CCSSOM.

L'augmentation de 7,5% couvrirait cette augmentation. Pour les autres tarifs, il est proposé une variation de 5% soit légèrement supérieure à l'inflation qui est plutôt de 4% et enfin il précise que la nouvelle grille a aligné davantage les coefficients familiaux sur ceux de la CAF.

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

D2024_087 Règlement intérieur des services périscolaires

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	63	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 2		

Jean-Luc BATONNET, vice-président précise que le règlement a vu des ajouts minimes sur la gestion des repas (jour de carence et annulation).

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

FIN DE L'ORDRE DU JOUR

QUESTIONS DIVERSES

La prochaine réunion du conseil communautaire est prévue le lundi 30 septembre 2024 à 19h.

[La président rappelle l'évènement qui consiste en la venue de la flamme olympique le 30 juin 2024.](#)

Monsieur le Président clôture la séance à 20h23 et remercie tous les participants.

Le Président,
Cyril LAURENT



Le secrétaire de séance,
Jean-Luc BATONNET

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Luc Batonnet', written in a cursive style.